

Aux représentantes et  
représentants des médias

Urbanisme

Rue Centrale 49 · 2501 Bienne  
032 326 16 21  
urbanisme@biel-bienne.ch  
www.biel-bienne.ch

Communiqué de presse du 31 mai 2022

## **Réaménagement du quai du Bas: un projet phare pour Bienne**

**En réaménageant le quai du Bas, la Ville de Bienne donne un signal fort pour l'avenir. Elle encourage la mobilité douce, s'adapte au changement climatique, protège la biodiversité et améliore la qualité de vie au centre-ville. Si le Conseil de ville accepte ce projet, celui-ci sera approfondi dès juillet prochain en collaboration avec la population.**

Le projet de réaménagement du quai du Bas répond aux objectifs que se fixe la Ville de créer des espaces variés et attrayants et de se montrer exemplaire en matière de climat. La Ville de Bienne a déjà présenté en février dernier le projet qui a remporté le concours d'urbanisme. Si le Conseil de ville approuve fin juin le crédit d'étude, le projet pourra être concrétisé, avec participation de la population.

### **Conditions attrayantes pour la mobilité douce**

Sur les deux rives du quai du Bas, le trafic sera modéré et le nombre de places de stationnement réduit. Les cyclistes ainsi que les piétons et piétonnes auront ainsi davantage de place. La rive droite deviendra une promenade agréable pour la mobilité douce, mais les riverains et riveraines pourront continuer à se rendre chez eux en véhicule motorisé. Sur la rive gauche, une zone de rencontre verra le jour avec circulation en sens unique pour le trafic motorisé, tandis que les cyclistes pourront rouler dans les deux sens. Ce tronçon constituera une première étape du renforcement de l'axe cycliste reliant le siège d'Omega au lac. Le pont Neuhaus sera interdit au trafic motorisé, si bien qu'il donnera envie aux piétons et piétonnes de s'y arrêter et d'y passer du temps. Ainsi, la circulation diminuera, ce qui renforcera davantage encore l'axe cycliste.

### **Pour un climat sain en ville**

En raison du changement climatique, les périodes de grandes chaleurs deviennent plus fréquentes, plus longues et plus chaudes. Dans les villes, les températures sont spécialement élevées, car les nombreuses surfaces asphaltées absorbent les rayons du soleil et diffusent de la chaleur. Les jours où les températures sont très élevées, cela génère des îlots de chaleur: la ville se réchauffe plus fortement durant la journée et refroidit plus lentement durant la nuit que la campagne environnante. En aménageant davantage d'espaces verts, en créant de l'ombre grâce aux arbres et en descellant le sol, la Ville peut diminuer cet effet. Lors du réaménagement du quai du Bas, le sol sera décompacté: l'eau de pluie pourra s'infiltrer dans le sol et les arbres ainsi que

les plantes pourront mieux croître. De nouvelles plantes viendront compléter l'allée d'arbres actuelles sans toutefois la concurrencer. Elles permettront d'accroître la biodiversité et généreront des places ombragées et fraîches en été. Dans les milieux spécialisés, on parle alors de «ville éponge».

### **Lieux de détente agréables**

La Ville de Bienne souhaite que le quai du Bas devienne un lieu de détente plus agréable. Il faut que la population aime y passer du temps, jouer et se détendre. Axes de passage entre les quartiers, les ponts deviendront de nouveaux lieux de rencontre pour personnes de tous les âges. Les éléments marquants du quai du Bas (canal, rambardes, rapport aux bâtiments historiques et à leurs jardins donnant sur la rue, allée d'arbres) seront conservés et mis en valeur si nécessaire.

### **Implication de la population**

La Ville de Bienne concrétisera le projet en collaboration avec les riverains et riveraines ainsi qu'avec la population dans un sens large. Le bureau spécialisé IDÉE 21 sera chargé de mener le processus participatif.

Des installations temporaires aménagées au quai du Bas du 14 juillet au 14 octobre prochain dans le cadre du projet Labcity inviteront la population à s'y arrêter. Le projet de réaménagement sera à nouveau présenté à cette occasion. Les personnes seront invitées à faire part de leur avis concernant la qualité de vie, l'utilisation du domaine public, la biodiversité et la sécurité dans l'espace public.

### **Séance d'information pour les riverains et riveraines**

La Ville de Bienne organisera le 23 juin prochain une séance d'information pour les riverains et riveraines. Ces derniers pourront mieux découvrir le projet et poser des questions.

Date et heure: 23 juin 2022, 18h00

Lieu: parc Elfenau, 2502 Bienne

Les informations sur le projet et les séances d'information sont mises à jour en continu sur la page internet [www.biel-bienne.ch/quai-du-bas](http://www.biel-bienne.ch/quai-du-bas).

Pour tout renseignement complémentaire:

Erich Fehr  
Maire  
032 326 11 01

Lena Frank  
Directrice des travaux publics, de l'énergie et de l'environnement  
032 326 16 11

Florence Schmoll  
Responsable du Département de l'urbanisme  
032 326 16 21

Annexes:

- Illustrations d'apaar
- Photos: îlots d'été au quai du Bas, 2019; vue aérienne, ©Ben Zurbriggen Fotografie, 2018